

Le Conseil Départemental et la Fédération



Le Département et la Fédération départementale des AAPPMA sont depuis longtemps engagés dans un partenariat qui souligne l'intérêt que la collectivité porte au monde de la pêche. Ce partenariat prend place dans la politique de l'environnement portée par notre collectivité, particulièrement dans le domaine de l'eau.

En réalisant quatre fois par an des mesures approfondies de la qualité de l'eau, le Département tient à jour un véritable tableau de bord de l'état de nos milieux aquatiques et met ces données à disposition de tous, notamment de la Fédération. Les données produites par la Fédération complètent ce vaste volume de connaissances et l'ensemble permet à notre département de disposer d'un outil unique à même de nous aider à définir les priorités qui devront être les nôtres dans le futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Allan : ce document sera le mode d'emploi qui nous permettra de restaurer la qualité des eaux, ce à quoi je veillerai particulièrement en tant que vice-présidente chargée de l'environnement.

Dans ce numéro

1. Conseil Départemental
2. Le Malsaucy
3. Hommage aux victimes des attentats
4. Nos AAPPMA
5. Cartes de pêche 2016
6. Pollution de la Savoureuse
7. A vos agendas !

Dans ce cadre, je souhaite que les liens entre le Département et la Fédération restent forts et nous permettent de continuer à travailler ensemble à l'avenir de nos masses d'eau. Que ce soit, entre autres, au Malsaucy et au Petit Malsaucy, mis à la disposition de la Fédération, ou ailleurs, nous devons continuer à mettre en œuvre, de manière très pratique et profitable à tous, une gestion durable de nos milieux aquatiques.

Marie Claude Chitry-Clerc,
Vice présidente

A propos de la vidange du Malsaucy...

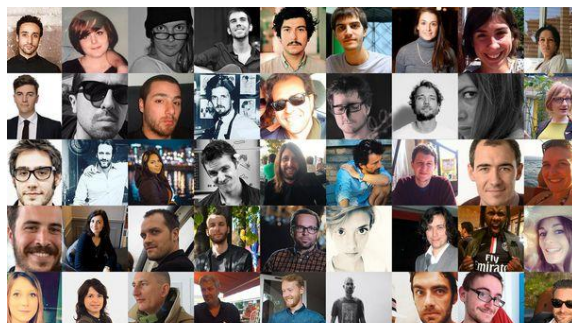
La vidange annuelle du Malsaucy s'est déroulée les 28 et 29 octobre derniers ; ce n'est pas moins d'une quarantaine de bénévoles qui se sont démenés pendant ces deux jours de pêche intense. Elle a permis de sortir environ 10 tonnes de poissons, qui ont été vendus aux Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, ou alevinés dans les canaux et autres plans d'eau du département.

De beaux poissons, tels que brochets, sandres, gardons géniteurs, carpes, mais aussi de petits gardons ont été pêchés lors de cette vidange.

En conclusion, une pêche respectueuse qui a permis de satisfaire la plupart de nos sociétés, et qui nous permettra d'aleviner une partie de nos lots au printemps prochain.



Ils s'appelaient Lucie, Romain, Hyacinthe, Fabrice... Ils sont morts dans les terribles attentats qui ont frappé Paris ce 13 novembre. Nous leur rendons hommage.



Fusion de deux AAPPMA

Après l'Assemblée extraordinaire de l'AAPPMA de Lebetain du 02 octobre dernier au cours de laquelle, les membres actifs présents ont très majoritairement voté en faveur de la fusion avec l'AAPPMA de Joncherey - Delle - Thiancourt communément appelée "La Plongeotte", il fallait aux membres de cette dernière avaliser cette décision.

Le 30 octobre, s'est donc tenue à Delle l'Assemblée générale électorale avec en préambule un vote sur cette fusion. C'est à l'unanimité que l'assistance l'a validé.

Le nouveau bureau élu est donc le suivant :

- Serge PHILEMON, Président réélu
- Sylvain ANGHEBEN, Vice-président (ancien président de l'AAPPMA de Lebetain)
- Yves DESCHAMP, Trésorier réélu
- Hubert VIENEZ, Trésorier adjoint (ancien trésorier de l'AAPPMA de Lebetain)
- Lores ROMITTI, Secrétaire



A ce jour, **7 AAPPMA du Territoire de Belfort** ont déjà renouvelé leur Conseil d'Administration :

- Anjoutey
- Bourogne
- Fosse-magne
- Grandvillars
- JDT – Lebetain
- Lepuix
- Morvillars

La liste de ces représentants sera communiquée ultérieurement.

Pollution de la Savoureuse

L'arrêté préfectoral en date du 7 juillet 2015, interdisant la baignade, le prélèvement d'eau à des fins agricoles ou domestiques, la pêche et la consommation du poisson pêché dans la Savoureuse a été abrogé le 13 novembre dernier.



A vos agendas !

NOVEMBRE

Dimanche 22 : Journée Brochets
Barrage de retenue à Joncherey

Samedi 28 : Assemblée Générale Elective
AAPPMA Giromagny

Dimanche 29 : Assemblée Générale Elective
AAPPMA Trévenans

DECEMBRE

Vendredi 11 : Assemblées Générales Electives
AAPPMA Chèvremont – AAPPMA Réchesy

Samedi 12 : Assemblée Générale Elective
AAPPMA Montreux-Château

Dimanche 13 : Assemblée Générale Elective
AAPPMA Belfort-Bavilliers

Jeudi 16 : Réunion des Présidents d'AAPPMA

Vendredi 18 : Assemblée Générale Elective
AAPPMA Florimont

Samedi 19 : Assemblée Générale Elective
AAPPMA Courtelevant



Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : contact@fede-peche90.fr

Site internet : <http://www.federationpeche.fr/90/>